

**PROCES VERBAL**  
**REUNION DE COMITE**  
MONTLUCON LE 26/10/ 2008

Ouverture de la réunion à 9heures 15 sous la présidence d'Isabelle BAUDY-CORDONNIER

Membres du Comité présents: Mesdames AVOCAT, BAUDY-CORDONNIER, BLONDELEAU, KERVILLEC, LAROYENNE, LORET, RUIZ,  
Messieurs BLUSSEAU-BOURCIER, GELSO

\*\*\*\*\*

➤ 1 – Approbation du PV du 25/10/2008 à 11h00

- Le Secrétaire soumet à l'approbation des membres du Comité le Procès verbal de la réunion du 25/10/2008 à 11h, qui est accepté à l'unanimité.

➤ 2 – Projet modification Statuts

Une réflexion sera menée par le Comité, pour proposition de modification pour la prochaine réunion en février 2009

➤ 3 – KELPIE, point de non confirmation

Des sujets naissent en France avec un phénotype de « Kelpie » mais sans en posséder le génotype (le plus souvent issu d'un mariage avec un border). Malheureusement quelques chiens croisés peuvent passer en confirmation à titre initial car la ressemblance est frappante. Seuls quelques différences (poil plus long, blanc envahissant, oreilles presque tombantes, ...) permettent de s'apercevoir que le sujet n'a pas que des ascendants de race Kelpie.

AXE D'AMELIORATION

Mettre en place le même protocole que celui du berger australien :

- ✓ envoyer avec tous les documents de confirmation initiale trois photos du sujet (une de face, une du profil droit et la dernière du profil gauche)
- ✓ validation par le CFBA

POINTS SUR LA CONFIRMATION DE CHIENS LOF, FCI ET A TITRE INITIAL

Proposition de points de non confirmation au standard du Kelpie :

- ✓ chien agressif ou chien peureux.
- ✓ présence de blanc envahissant sur une partie du corps (un plastron peut être néanmoins toléré)
- ✓ oreilles tombantes.
- ✓ Poils longs et/ou qui ondulent
- ✓ tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

Le Comité demande à la Commission Kelpie de préparer une documentation, qui sera examinée lors de la prochaine réunion.

➤ 4 – Point et décision sur les dents

Les résultats du sondage effectué donnent les résultats suivants : 53 oui et 7 non.

Ces chiffres sont à rapprocher du nombre d'adhérents actuels qui est proche de 600.

Le Comité décide de faire travailler sur ces résultats, la Commission d'Élevage, par le biais des Tables Rondes, pour donner un avis définitif sur ce point.

➤ 5 – Problème véto ophtalmo en Corse

Un adhérent Corse demande si un Vétérinaire Ophalmo à Mezzavia (Corse) non accrédité par la SCC peut effectuer des examens à titre officiel.

Le Comité n'accepte aucune dérogation de ce type.

➤ 6 – NE 2009, juges, programme, séminaire le samedi soir.

Le jury initialement prévu sera renforcé par un 3eme juge, Pascal GRAPPIN. Il jugera les classes Intermédiaires. Le CACS sera attribué par Madame LEVIN Pour les Kelpie, Monsieur Gérard CALENDRIN. Ils assureront également, les confirmations. Un Séminaire pourrait être envisagé, avec Madame Pamela LEVIN. Tout les Juges de la Race seront informés de ce séminaire. Une classe supplémentaire est proposée par la Présidente. Elle s'appellera Classe Premier Pas. Un CANT, des démonstrations sur Troupeau, ainsi que d'autres activités sont programmés. Les

détails de l'organisation de cette manifestation spécifique seront repris et détaillés dans la prochaine revue L'Australien.

#### ➤ 7 – AG le Vendredi ? Cocktail pour les 20 ans du club

L'AG sera programmée le vendredi soir 1<sup>er</sup> mai 2009. Le samedi soir sera consacré aux 20 ans du Club, et au séminaire. Le couple fondateur du CFACRBA sera invité. Un courrier sera effectué par la Présidente.

#### ➤ 8 – Divers

- Un Forum du Club est envisagé. Pour le moment, le Comité préfère travailler par Mail. Une adresse mail, pour chaque commission sera communiquée, pour une réponse concertée. La solution du Forum reste toutefois à l'étude. Une personne de plus à la gestion du site est envisagée, pour une meilleure réactivité.
- Liste des Eleveurs sur le site. Pour les Eleveurs Professionnels, le N° SIRET et le N° de Certificat de Capacité sera mentionné. Pour les Eleveurs Amateurs, ces N° seront communiqués que si l'Eleveur le désire, mais ne seront plus mentionnés sur le site. Pour les portées annoncées, le N° d'identification sera obligatoirement mentionné.
- Nouveaux tarifs d'adhésion : Proposition de modification  
Adhésion simple : 30€  
Adhésion couple : 42€  
Adhésion simple étranger : 37€  
Adhésion couple étranger:47€  
Adhésion bienfaiteur : à partir de 45€
- Un cadeau de fin d'année aux adhérents a été décidé
- Matériel : l'acquisition d'une imprimante et d'un ordinateur portable devient indispensable. Le Comité donne son accord de principe, moyennant un devis préalablement communiqué à la Présidente et au Trésorier. Le Comité donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par la Présidente à 12 heures 50.

---

La Présidente

Le Secrétaire